

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à 19h. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Guy PÉMARTIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Laurent ALCETEGARAY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, Tiphany DUBOURG, José FLORES, Sébastien LABISTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN

Procurations :

Christine APESTEGUY a donné procuration à Elodie CARRASQUET - Annie LAFITTE a donné procuration à André DOMERCQ

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
24 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Christine APESTEGUY, Céline LABASTE, Annie LAFITTE

Date d'affichage
24 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Elodie CARRASQUET

30 mars 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

30 mars 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 12 571,88

Recettes : 12 571,88

Fonctionnement

Dépenses : 15 088,46

Recettes : 15 088,46

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 12 571,88 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 12 571,88 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 15 088,46 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 15 088,46 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAIGTS DE BEARN

Le Maire Guy PÉMARTIN

La secrétaire de séance
Elodie CARRASQUET

